

EDITO

D

émocratie...

Valeur fondamentale, incontournable dans la CGT, où, à l'image de ce que devrait être la place de l'Humain dans la société, le syndiqué est au cœur de notre organisation.

Il est et doit rester celui qui décide et qui agit, de la section syndicale à la Confédération, en passant par les fédérations, les unions locales et bien sûr les unions départementales.

Cette participation du syndiqué, c'est au jour le jour qu'elle s'applique dans les syndicats, pour informer les salariés, décider d'une action, construire les revendications, faire des propositions, etc. Chaque congrès est alors le lieu et le moment de faire le point et de définir et les orientations du syndicat et les camarades chargés d'impulser le collectif sur ce chemin.

Le Comité Général de notre UD est, lui aussi, un moment particulier pour faire le point sur notre département de ce qui a fonctionné et de ce qu'il faudrait modifier ou améliorer.

C'est le lieu et le moment où les syndicats vont décider des ajustements nécessaires à ce que la CGT soit plus efficace pour faire face aux enjeux particulièrement importants de la période.

Les 23 et 24 octobre, mettons sur l'établi notre organisation et mettons les mains dans le cambouis.

Mais les syndicats de Seine-et-Marne, j'en suis sûr, ont à cœur de construire ensemble l'outil le plus affûté possible au service de

ces mêmes syndicats et au service des revendications des salariés.

Ce sera un moment de réelle démocratie où chacun sera à même de participer aux décisions collectives et surtout d'agir.

Nous serons dans la préparation du 60ème congrès de l'UD (en 2013) et, moment important pour toute la CGT, du 50ème congrès confédéral.

Profitons du temps qu'il nous reste pour nous assurer que nos syndiqués seront représentés à travers les FNI versés (le sont-ils tous pour 2011 ? Où en sommes-nous du versement 2012 ? Et les cotisations ?).

Afin que chaque syndicat pèse du poids de ses syndiqués, il faut que ceux-ci participent aux débats sur les orientations proposées et bien sûr que leurs FNI soient versés à Cogetise.

Comme quoi dans démocratie participative il y a aussi participative...

Au fil du temps et de la vie, des camarades ont ou vont quitter la CE, c'est pourquoi il est important que d'autres viennent poursuivre l'activité en renforçant le collectif de l'UD.

A ce propos, vous trouverez ci-joint la convocation au Comité Général, accompagnée d'une fiche de mise à disposition de candidature pour la CE, un bulletin de participation au Comité Général ainsi que le déroulé de celui-ci.

A bientôt.

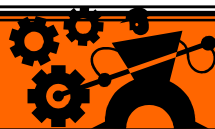
Jean Luc HACQUART
UD CGT



Sommaire

page 1	Edito
pages 2-3	Orga/Vie syndicale
pages 4 à 8	Comité général

Le Journal de l'UD CGT 77
15, rue Pajol
77007 Melun Cedex
Tél. 01.64.14.26.77
Fax 01.64.14.26.81
E-mail udcgt77@wanadoo.fr
Directeur de la publication :
Jean Louis CHOMET
Comité de rédaction :
La direction de l'UD CGT 77
Impression : UD CGT 77
Commission paritaire : 0515 S 07367
Prix de vente au numéro : 0 € 76
Mensuel



Compteurs :

Bases nouvelles 2012: 3

Nbre syndiqués 77: 7979



Adhésions nouvelles 2012 : 67

- Le Comité Général de l'UD les 23 et 24 octobre 2012,
- Le 50ème Congrès Confédéral en mars 2013,
- Le 60ème Congrès de l'UD courant 2013,

3 rendez-vous incontournables pour les syndiqués



ATTENTION !...

Le régularisation des versements statutaires des cotisations de nos syndiqués fait partie intégrante du renforcement de notre CGT, de la connaissance de nos forces organisées et est un indicateur important du fonctionnement de nos syndicats.

L'adhésion à la CGT est concrétisée par une cotisation et doit donc être versée régulièrement à COGETISE afin de respecter les règles de vie de la CGT.

**AVEZ-VOUS
SOLDE VOS
COTISATIONS
2011 ?**

**AVEZ-VOUS
VERSE TOUS
LES FNI ?**

**AVEZ-VOUS
REGLE VOS
COTISATIONS
2012?**

Pour le 50ème Congrès Confédéral qui se tiendra en mars 2013, le CCN a arrêté les décisions suivantes :

- La répartition des délégués s'effectuera sur la base de la moyenne des FNI réglés par nos syndicats au 31 août 2012 pour les exercices 2009, 2010 et 2011.
- Le nombre de voix dont dispose chaque syndicat sera calculé sur la base des cotisations réglées au 31 octobre 2012 au titre de l'exercice 2011 aux organisations de la CGT.

Nous devons tous travailler à ce que nos syndiqués soient réellement auteurs et acteurs de l'organisation.

Afin qu'ils prennent toute leur place dans les débats du 50ème Congrès Confédéral (et du 60ème Congrès de l'UD), chaque syndicat, chaque section syndicale doit veiller à solder les cotisations 2011 et régler celles de 2012.

Cela fait partie du renforcement de la CGT, au même titre que la syndicalisation.





PORTRAIT !

Le journal de l'UD a décidé de tirer le portrait, non pas d'un camarade (nous ne sommes ni Gala, ni Voici), mais d'un syndicat.

Pourquoi ce syndicat ? Parce que nous avons constaté la présence des communaux de Champs dans presque toutes les initiatives, parce que le nombre de syndiqués progresse régulièrement et parce que ce journal est consacré au Comité Général et que celui-ci va traiter de la vie syndicale.

C'est donc à travers Martial RAMEAUX, son secrétaire général, que nous avons souhaité faire partager l'expérience du syndicat de Champs sur Marne.

JUD : l'UD était invitée à votre congrès en avril dernier, nous avons été très intéressés par la participation des copains, tout le monde était impliqué, tout le monde réfléchissait et le débat était très riche.

As-tu une recette particulière pour impliquer les syndiqués ?

MR : je ne crois pas qu'il y ait une recette universelle, ce serait trop simple. C'est vrai que lors du congrès, tout le monde a participé aux débats, la réflexion a été collective. A mon avis, cela est dû à ce que, comme nous nous réunissons régulièrement (deux fois par trimestre), nous avons l'habitude de réfléchir ensemble.

JUD : tu réunis les syndiqués régulièrement, comment se passent ces réunions ?

MR : tous les mois et demi, nous réunissons les syndiqués sur la journée. Bien sûr, tout le monde ne peut pas venir pour raison de service, mais dans l'ensemble, nous avons une bonne participation. En tout cas, sur l'année, tous les syndiqués ont participé à au moins une réunion.



Nous avons décidé de faire le matin un rapport d'introduction nécessaire pour donner à tous les mêmes informations et pour orienter le débat sur les enjeux de société, puis sur les enjeux de notre collectivité, suivi d'une discussion et d'une prise de décisions.

Ensuite, l'après midi, les copains font des tournées de services. Ce sont eux qui ont décidé de la méthode.

Nous avons également la boîte mail du syndicat (cgtchamps@gmail.com), qui est un outil de communication très utile et surtout un blog du syndicat (<http://cgtchamps.wordpress.com>), apprécié par tout le monde, y compris les salariés.

Les formations ont été également très appréciées. Nous avons mis en place plusieurs formations d'accueil et envoyé

des camarades au niveau 1. Cela permet « d'ouvrir » les débats et participe à la dynamique.

JUD : cela a l'air très efficace, vous êtes passés en deux ans environ de 18 à 30 syndiqués. La syndicalisation est-elle le privilège du secrétaire général ?

MR : absolument pas ! Cela fait longtemps que je n'ai pas fait une carte. Ce sont les syndiqués qui discutent dans les services avec les salariés. Il y a une véritable dynamique collective. D'ailleurs, en 2010, pendant le conflit des retraites, même les salariés non syndiqués prenaient des tracts et allaient les distribuer aux carrefours, dans les supermarchés, etc.

JUD : lors de votre congrès, nous avons discuté de l'implication dans l'interpro et des difficultés avec l'UL de MLV et les dissidents du « Val Maubuée ». Où en êtes-vous de la réflexion aujourd'hui ?

MR : les copains ont décidé de tenir nos réunions dans l'UL. C'est insuffisant, certes, mais c'est un début.

D'ailleurs, ils sont volontaires pour participer aux actions interpro et à des parrainages d'entreprises.

JUD : as-tu des idées, des projets pour continuer à impulser la vie de ton syndicat ?

MR : j'envisage de faire la formation de formateur pour organiser plus de formations d'accueil et creuser cet aspect aux Communaux de Champs. Sinon, pas question de bouger la régularité des réunions, cela marche ! Réunir les syndiqués régulièrement, débattre avec eux, décider ensemble et agir ensemble, cela marche !

CONVOCAATION AU COMITE GENERAL DE L'UD CGT 77 LES 23 ET 24 OCTOBRE 2012

La CGT a une lourde responsabilité, dans un contexte politique renouvelé, face à l'avenir. Dans une société capitaliste, libérale, nos propositions, les valeurs humaines que nous portons, fondement de notre syndicalisme, ont besoin plus que jamais d'un rapport de force pour influencer les politiques des gouvernements, quels qu'ils soient.

Aujourd'hui, ce rapport de force, nous sommes les seuls à avoir la volonté de l'organiser, de l'impulser, de le faire croître.

Consciente de ces enjeux, l'Union Départementale met à disposition des militants et des syndiqués de Seine-et-Marne un temps de réflexion et de construction, afin de mettre en commun nos expériences et de se pencher sur nos « outils » CGT pour les rendre plus efficaces.

Entre le 59^{ème} et le 60^{ème} Congrès de l'Union Départementale de Seine-et-Marne, et à l'aube du 50^{ème} Congrès de la CGT :

**Le Comité Général
de l'Union Départementale de Seine-et-Marne se tiendra
les 23 et 24 octobre 2012
au gymnase CCAS de Sermaize à Bois le Roi**

La « qualité de vie syndicale » apparaît à certains comme une formule toute faite dont le sens est un peu obscur, parfois totalement abstrait.

Pourtant, rien de plus simple, il s'agit de la vie dans notre organisation, les rapports entre syndicats, entre militants, le « travailler » ensemble, d'utiliser au mieux les outils dont nous disposons, les améliorer ou les créer,...

Pour une CGT 77 plus efficace, plus forte, pour construire, partager, réfléchir pour agir les 23 et 24 octobre 2012 à Bois le Roi, prenons le temps de débattre de notre CGT.

Comptant sur la participation active de ton syndicat,
Reçois, Cher(e) Camarade, mes fraternelles salutations.

**Valérie LESAGE
Secrétaire Générale
UD CGT 77**

**BULLETIN DE PARTICIPATION
AU COMITE GENERAL DE L'UD
DES 23 ET 24 OCTOBRE 2012**

A renvoyer à l'UD sans attendre

Extraits des statuts

Article 20 :

« Le Comité Général est composé des secrétaires généraux de syndicats et sections syndicales, d'Unions Syndicales Départementales, d'Unions Locales, de la Commission Départementale de l'U-GICT, des Comités de Chômeurs, de l'Union Syndicale des Retraités, de Sections multiprofessionnelles de Retraités ou de représentants mandatés par les adhérents de ces organisations.

Les membres de la Commission Exécutive et de la Commission Financière de Contrôle assistent de plein droit au Comité Général. »

Article 14 :

« 1 délégué avec mandat délibératif par syndicat et section syndicale . »

Nom du syndicat ou section syndicale ou organisation :

DELEGUES AU COMITE GENERAL

Noms, prénoms

Responsabilités

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Déroulement du Comité Général de l'Union Départementale CGT
de Seine et Marne
23 et 24 octobre 2012 à Bois le Roi**

Mardi 23 octobre

Mercredi 24 octobre

8h30 : accueil des participants.

9h : rapport sur le bilan d'activité en lien avec l'actualité revendicative.

9h30 : débats.

12h : repas.

14h :

Vie syndicale en 2 ateliers :

- Comment mener le débat (dans la société, les entreprises...).
- Comment s'organiser (pôles, collectifs, rôle CE, bureau, qui fait quoi ? Comment ?...).

8h30 : accueil des participants.

9h :

La formation syndicale en ateliers :

- Quel besoin de formation pour les syndicats, pour l'activité revendicative ?
- Lien entre formation syndicale et vie syndicale (politique des cadres, IRP, démocratie et information).

12h : repas.

14h : restitution des ateliers vie syndicale.

Décisions, cooptations.

16h30 : clôture.



FICHE DE MISE A DISPOSITION DE CANDIDATURE

CE DE L'UD

Syndicat ou section syndicale (nom et adresse de l'entreprise).....

.....

Téléphone syndicat.....

Union Locale.....Fédération.....

Date de l'assemblée de syndiqués ayant pris la décision de mise à disposition.....

Homme

Femme

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Téléphone : personnel..... professionnel..... portable.....

Mail : personnel..... du syndicat.....

Date de naissance..... Date d'adhésion à la CGT.....

Catégorie : ouvrier employé ingénieur cadre technicien

Situation : actif retraité sans emploi

Responsabilités à la CGT

Au syndicat.....

À l'Union Locale.....

Dans la profession.....

À l'Union Départementale.....

Elus du personnel : DP CE CHS-CT autres

Mandats (préciser lesquels) :.....

.....

Formation syndicale

Stages effectués (préciser la nature et l'année).....

.....

Formations souhaitées.....

Etes-vous abonné à l'une de ces revues CGT (cocher la case correspondante) ?

NVO

Le Peuple

Vie Nouvelle

Options

Autres

Vu et présenté par le syndicat

Date

Signature du secrétaire